

Loiret	GAL Loire Beauce
<i>Mise à jour : Mai 2018</i>	Structure porteuse du GAL : PETR Pays Loire Beauce

Priorité ciblée du GAL :

**L'énergie, l'eau et la biodiversité,
au cœur d'une dynamique territoriale, moteur de la transition énergétique et écologique**

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays Loire Beauce

Communauté de communes des Terres du Val de Loire (excepté 4 communes) et Beauce Loirétaine.

Chiffres clés

Nombre de communes : 44

Nombre d'habitants : 58 049

Superficie : 891 km²

Expérience Leader antérieure : LEADER 2007/2013

Elu régional référent : M. Christian DUMAS

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Le GAL Loire Beauce souhaite, par les thématiques de l'énergie, l'eau et la biodiversité, développer une dynamique territoriale qui sera moteur de la transition énergétique et écologique.

La transition écologique implique une utilisation rationnelle et efficace vis-à-vis de toutes les ressources, y compris la sollicitation des régulations naturelles (climat, écosystèmes), et de résilience face aux aléas climatiques pour les territoires, les procédés industriels et agricoles, les biens et les services.

La transition énergétique constitue l'une des composantes de la transition écologique. Elle traduit le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société plus sobre en énergie et faiblement carbonée. Un tel changement de modèle énergétique suppose de travailler à la fois sur les économies d'énergie et sur l'évolution du mix énergétique, avec une part accrue des énergies renouvelables.

Le GAL Loire Beauce a l'ambition de jouer ce rôle, nouvelle étape cohérente avec les actions menées, ces dix dernières années. En effet, l'objectif de la transition écologique est de permettre le développement durable. Elle constitue donc une phase plus ambitieuse et opérationnelle de mise en œuvre des différents principes qui en découlent.

Le territoire affirme sa volonté de coordonner les différents leviers d'actions, auprès de tous les acteurs locaux pour leur permettre une véritable appropriation des enjeux de cette transition et un passage à l'acte. Engager la transition écologique et énergétique, c'est adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble.

Le GAL encourage ainsi toute action contribuant à insuffler le changement de pratiques et le passage à l'acte auprès de différents acteurs locaux : celles relevant de l'ingénierie territoriale (animation de mise en réseau, études...), à celles liées à l'évolution des compétences (formations, échanges d'expérience...), en passant par l'adaptation des pratiques au niveau local (expérimentation, aménagement de sites pilotes...), à la sensibilisation du grand public aux différents enjeux ou encore l'émergence de projets structurants innovants.

<p>7 actions à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Un réseau prospectif et durable • Action 2 : Efficacité énergétique et économies d'eau • Action 3 : Continuités écologiques et consommations responsables • Action 4 : Agriculture durable • Action 5 : La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique • Action 6 : Coopération • Action 7 : Animation et fonctionnement du GAL 	<p>Enveloppe FEADER :</p> <p>1 M€</p> <p>Comité de programmation :</p> <p>29 membres (16 privés + 13 publics)</p> <p>Moyens humains mobilisés :</p> <p>1,3 ETP</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Projets de coopération :

A – Aménagement durable avec le GAL Pays Forêt d'Orléans Loire Sologne :

- Urbanisme durable et intégration des enjeux de transition énergétique et écologique dans l'aménagement durable
- Mobilité durable
- Mise en œuvre des actions de la Trame Verte et Bleue pouvant être menées collectivement
- Coopération Loire
- Tourisme prônant les activités durables en lien avec le Val de Loire

Cette coopération pourra s'étendre à l'Agglomération Orléans Val de Loire sur ces 4 thématiques

B - Valorisation de la Beauce :

Projets collectifs répondant à l'axe 5 « une dynamique territoriale fondée sur le dialogue et le partage » : création de dialogue entre habitants, valorisation de l'agriculture, du patrimoine et/ou des paysages spécifiques de Beauce, animations vectrices des messages du développement durable

C – Agriculture et transition énergétique et écologique avec le GAL Beauce Dunois

- Agriculture et modélisation numérique
- Agriculture et biodiversité
- Agriculture et biomasse

Possibilité d'étendre cette coopération avec le Land Saxe Anhalt en coordination avec les actions de coopération de la Région Centre - Val de Loire. Agriculture plurielle et ancrée localement : coopération autour de l'émergence d'une unité de 1ère transformation de produits agricoles en Beauce. Cette coopération pourra s'étendre à des territoires partenaires étrangers

D - Coopération avec des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte

Poursuite des actions de coopération « Rêve demain l'énergie » autour de la mobilisation des Elus et la sensibilisation des jeunes. Actions de coopération sur une des thématiques développées dans ce cadre avec un autre territoire français TEPCV. Cette coopération pourra s'étendre à des territoires partenaires étrangers.

Contacts :

Président du GAL : M. Frédéric CUILLERIER

Animatrice Leader : Mme Aurélie LEHOUCQ

Téléphone : 02 38 46 01 70

Courriel : gal.loire.beauce@orange.fr

Adresse : 2 rue du Docteur Henri Michel – 45130 MEUNG SUR LOIRE